



CONSTITUTION DU CSEC

MAINTENANT, C'EST PLUS QU'URGENT!

Cette année, les vacances de printemps pour les enfants risquent d'être compromises pour les ouvrants droits des Comités Sociaux Économiques d'Établissements adhérents à la gestion mutualisée du Comité Social Économique Central (CSEC) et ce n'est pas tout.

Suite au refus de la CFE-CGC de prendre le secrétariat du CSEC, sauf à condition d'accepter son diktat, à savoir que le CSEC abandonne les Activités Sociales et Culturelles (ASC), le fonctionnement de l'instance centrale est bloqué.

Pour FOCOM, il est inconcevable de supprimer les ASC centralisées.

FOCOM a donc pris acte de cette position dommageable, et cherche activement une solution pour constituer un bureau.

Nous avons déjà proposé d'y prendre notre place afin de travailler au plus vite dans l'intérêt de tous les salariés d'Orange.



Nous espérons que ces discussions aboutiront très rapidement.

CAR, EN L'ABSENCE DE CSEC :

- Impossible de mettre en place les ASC gérées centralement.
- Que devient alors la réversion des budgets ASC et Attributions Économiques et Professionnelles (AEP) déjà actée dans de nombreux CSEE, à défaut de politique sociale et de trésorier pour la gérer ?
- Que devient le calcul du QF, attendu par nombre de CSEE pour ses ouvrants-droit ?
- Qui paiera les salaires de la trentaine de salariés du CSEC ?
- Quid des ordres du jour concernant la marche de l'entreprise et la tenue des Procès-Verbaux, actuellement laissées à la main de la Direction ?

Nous partons du principe que la confiance que les salariés d'Orange ont témoignée à FOCOM, la CFTD, la CGT et SUD doit également être respectée.

Ce qui impose d'infléchir certaines attitudes, et ceci dans l'intérêt de tous les salariés.



J'adhère
à FOCOM
en ligne :

